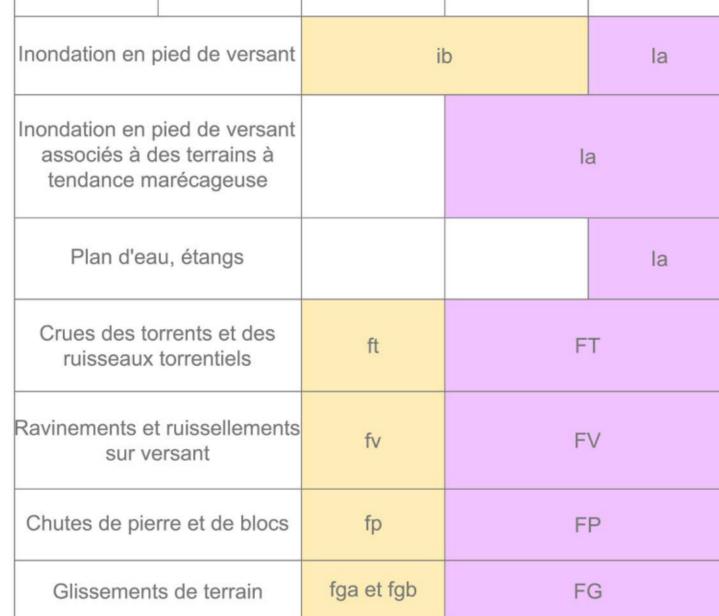


## Zone inconstructible sauf exception prévue Moyen Faible Fort Inondation en pied de versant Inondation en pied de versant associés à des terrains à tendance marécageuse Plan d'eau, étangs

Zone constructible sous conditions spéciales



## PPRi ISERE AVAL

ALEA NATUREL



Zone constructible sous condition de conception, de réalisation d'utilisation et d'entretien, de façon à ne pas aggraver l'aléa et de ne pas accroître la vulnérabilité des biens et des personnes. Voir PPR joint en annexe

## LES CANALISATIONS

Ganalisations	Effets létaux significatifs	Premiers effets létaux	Effets irréversibles
(Moirans-St Christophe) DN 400	100m	145m	185m
(Moirans-St Christophe) DN 150	20m	30m	45m
(Branchement Balthazard cotte) DN 80	5m	10m	15m

Dispositions abrogées par la modification n°1 du PLU. Concernant les restrictions et dispositions relatives aux canalisations et installations de transport de gaz, se reporter à l'arrêté préfectoral n° 38-2017-03-15-016 du 15 mars 2017 annexé au PLU.

Pour connaître l'emprise des périmètres situés de part et d'autre des canalisations et installations se rapporter aux annexes de l'arrêté n° 38-2017-03-15-016 du 15 mars 2017.

